



## 40<sup>E</sup> SESSION DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

### Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
  - Ottawa (Ontario)
  - 3 au 8 juillet 2014
- PARTICIPANTS**
- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et vice-président de l'APF
  - M<sup>me</sup> Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'Assemblée nationale et deuxième vice-présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF
  - M<sup>me</sup> Carole Poirier, députée d'Hochelaga-Maisonneuve, vice-présidente de la Section du Québec de l'APF et rapporteure de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles de l'APF
  - M. Jean Rousselle, député de Vimont, rapporteur de la Commission des affaires parlementaires de l'APF
  - M<sup>me</sup> Chantal Soucy, députée de Saint-Hyacinthe
  - M. Michel Bonsaint, secrétaire général de l'ANQ
  - M<sup>me</sup> Lise Moreau, directrice de cabinet du président
  - M. Sébastien Jobert, coordonnateur de la coopération interparlementaire
  - M<sup>me</sup> Marie-Astrid Ospina, secrétaire administrative de la Section du Québec de l'APF.
- CONTEXTE**
- Seule activité annuelle au cours de laquelle les parlementaires de l'APF se réunissent en Assemblée plénière, la Session constitue l'aboutissement des travaux effectués par les quatre commissions permanentes et par le Réseau des femmes parlementaires au cours de l'année écoulée. C'est durant la Session que sont notamment adoptés les rapports et les résolutions préparés et présentés par les commissions et le Réseau des femmes parlementaires.
  - Préalablement à l'assemblée générale, l'APF réunit le Bureau, le Réseau des femmes parlementaires ainsi que les quatre commissions permanentes.

## CONTEXTE (SUITE)

- Le Bureau est l'organe exécutif de l'APF. Entre les sessions annuelles de l'APF, il contrôle l'exécution des décisions de l'Assemblée plénière. Le Bureau se réunit au moins deux fois par année, à savoir une fois à la veille de la Session et à une deuxième occasion pour une réunion intersessionnelle.

## THÈMES

- Durant la réunion du Bureau, les thèmes suivants ont été abordés :
  - Composition de l'Assemblée
  - Rapport d'activité du secrétaire général parlementaire
  - Projet de cadre stratégique de l'APF
  - Rapport du trésorier
  - Travaux des commissions permanentes
  - Travaux du Réseau des femmes parlementaires
  - Rapports des chargés de mission régionaux
  - Coopération interparlementaire
  - Relations avec l'Organisation internationale de la Francophonie
  - Préparation de la 40<sup>e</sup> Session de l'APF
  - Communication
  - Distinctions remises par l'APF
- Le débat général de la 40<sup>e</sup> Session de l'APF portait sur le thème « Femmes et jeunes en Francophonie : vecteurs de paix, acteurs de développement »
- Les rapports et projets de résolutions émanant des commissions ainsi que du Réseau des femmes parlementaires, et présentés par la Section du Québec, portaient sur les thèmes suivants :
  - Le suivi de la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes*;
  - Le 20<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing;
  - La condamnation de l'enlèvement d'adolescentes au nord-est du Nigéria par le groupe terroriste Boko Haram;
  - L'accès à la justice : le rôle des parlements;
  - L'utilisation du web 2.0 : pour rapprocher les élus des citoyens;
  - Les impacts et enjeux du numérique à l'égard de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles;
  - Le financement des partis politiques dans l'espace francophone;
  - Le suivi des négociations commerciales menées dans le cadre des travaux de l'Organisation mondiale du commerce.

## OBJECTIFS ET ENJEUX

- Maintenir le leadership de l'ANQ et de la Section du Québec au sein de l'APF.
- Participer aux démarches visant l'amélioration de la gouvernance de l'APF et la pérennité de son financement, notamment en provenance de l'OIF.

- OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE)**
- Promouvoir l'expertise de l'ANQ en matière de coopération interparlementaire et initier des actions de coopération avec des parlements membres de l'APF.
  - Assurer l'adoption, en commissions, au Réseau des femmes et en plénière, des rapports et résolutions présentés par les parlementaires québécois ou sur lesquels le Québec dispose d'une expertise particulière (protection et promotion du secteur culturel, des droits de la personne, des droits des femmes; négociations commerciales, coopération, etc.).
  - Promouvoir l'adoption par l'APF et les parlements membres de la Déclaration de Québec, découlant du séminaire sur le 20<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, qui a eu lieu à Québec en janvier 2014.
  - Proposer l'étude, par l'APF, de thèmes prioritaires sur la scène internationale et faire valoir l'expertise québécoise sur chacun d'eux.

- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**
- La 40<sup>e</sup> Session de l'APF a réuni plus de 300 participants issus d'une trentaine de parlements et organisations interparlementaires, ainsi qu'une dizaine de présidents d'assemblées.
  - En plénière, les participants ont pu entendre les allocutions de M. David Johnston, gouverneur général du Canada ainsi que de M. Christian Paradis, ministre du Développement et de la Francophonie du Canada.
  - Les parlementaires de l'APF ont livré un hommage au Secrétaire général de la Francophonie, SEM Abdou Diouf, après que ce dernier se soit adressé à l'APF pour la dernière occasion avant son départ de l'OIF en novembre 2014.
  - Dans le cadre du débat général, qui portait sur le thème du prochain Sommet de la Francophonie « Femmes et jeunes en Francophonie : vecteurs de paix, acteurs de développement », le président de l'ANQ a plaidé pour l'adoption, par l'APF, de trois recommandations destinées aux chefs d'État, qui portent sur la lutte contre la violence, l'accès à l'éducation pour les filles et les jeunes et l'adoption d'un objectif spécifique dédié à l'égalité femme-homme dans le programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015.
  - Dans le cadre de la réunion du Bureau, la Section du Québec a fait adopter une motion en faveur de la pérennisation du financement accordé à l'APF par l'OIF et la mise en place par l'APF d'un mode de gestion axé sur les résultats et d'une reddition de comptes plus détaillée.
  - À titre de remplaçante du rapporteur de la Section du Québec à la commission politique, la vice-présidente de l'ANQ a présenté un rapport sur *l'accès à la justice : le rôle des parlements*. Elle a en outre présenté l'actualité politique et parlementaire québécoise aux membres de la Commission. La vice-présidente est intervenue lors de l'examen des situations politiques dans l'espace francophone, un point qui a donné lieu notamment à l'audition du président du Conseil national de transition de la République centrafricaine, M. Alexandre Ferdinand N'Guendet.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS  
(SUITE)**

- En tant que responsable pour l'APF du suivi de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, la rapporteure de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles a sensibilisé les parlementaires sur les impacts et enjeux du numérique en lien avec la Convention. Son intervention découlait du dépôt d'un rapport sur cette question à l'OIF en avril 2014. La députée a également présenté un rapport sur le thème de *l'utilisation du web 2.0 : pour rapprocher les élus des citoyens*. Enfin, elle a convenu de travailler de concert avec la commission des affaires parlementaires pour la suite de l'étude de ce thème.
- La représentante de la Section du Québec à la Commission de la coopération et du développement a présenté, en partenariat avec la Section du Burkina Faso, un rapport sur *le suivi des négociations commerciales menées dans le cadre des travaux de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)*, portant spécifiquement sur le commerce du coton. Elle a annoncé que la Section du Québec continuera de faire le suivi sur l'OMC, mais se penchera aussi sur la question de l'agriculture.
- Le rapporteur de la Commission des affaires parlementaires a présenté, conjointement avec la Section du Burkina Faso, un rapport final sur le thème du *financement des partis politiques dans l'espace francophone*. Il a ensuite déposé un projet de résolution sur cette question. Par ailleurs, le député a annoncé qu'il travaillera dorénavant sur le thème de la participation politique des jeunes en lien avec le thème du prochain Sommet de la Francophonie. Enfin, lors d'une présentation sur le bilan financier du programme NORIA de l'APF, le député est intervenu pour demander que des prévisions budgétaires plus détaillées soient dorénavant fournies aux parlementaires.
- La 2<sup>e</sup> vice-présidente du Réseau des femmes a déposé son rapport sur *la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) et de son protocole facultatif* en présentant un rapport introductif aux échanges sur ce thème. Elle a, à ce sujet, rappelé la nature de certaines réserves à la CEDEF émises par des États de la Francophonie et qui vont à l'encontre des droits énoncés par ladite convention. Conjointement avec la présidente du Réseau, la vice-présidente a proposé un projet de résolution sur la place des femmes parlementaires dans les délégations nationales qui sont auditionnées par l'ONU sur leur mise en œuvre de la CEDEF.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS  
(SUITE)**

- De concert avec une députée québécoise, la 2<sup>e</sup> vice-présidente du Réseau des femmes parlementaires a ensuite présenté un rapport sur le séminaire portant sur le 20<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, qui avait été organisé à Québec en janvier 2014. Le séminaire avait donné lieu à l'adoption de la Déclaration de Québec sur ce thème. La 2<sup>e</sup> vice-présidente s'est engagée à faire le suivi de ce sujet au nom de l'APF jusqu'en 2015 et a proposé que le Réseau soumette la Déclaration de Québec à l'adoption de l'ensemble des membres lors de la plénière. Les discussions qui ont suivi ont permis à la vice-présidente de l'ANQ de promouvoir des programmes québécois favorisant l'égalité femme-homme, à savoir le programme Femmessor et le régime québécois d'assurance parentale.
- Lors de la réunion du Réseau, la Section du Québec a proposé l'adoption d'une résolution pour condamner vigoureusement l'enlèvement de jeunes filles par le groupe terroriste Boko Haram et dénoncer les violences injustifiables commises par ce groupe dans le but d'empêcher l'éducation, notamment des jeunes filles.
- Le président de l'ANQ s'est entretenu avec le vice-président de la Chambre des représentants du Maroc afin d'assurer la poursuite des travaux de la commission permanente interparlementaire Maroc-Québec au cours de l'année 2014.
- Le président de l'ANQ s'est entretenu avec le président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire afin de convenir de la tenue en juillet d'une mission de coopération de l'ANQ à Abidjan sur le renforcement du département des ressources humaines du parlement ivoirien, activité financée par le programme de développement parlementaire de USAID.
- Les membres de la Section du Québec ont joué un rôle actif au Bureau, en commission, au Réseau et en plénière. En ce sens, ils ont réaffirmé le rôle de leader de l'ANQ dans la consolidation de l'APF et ont contribué concrètement à la promotion d'une perspective québécoise sur les grands enjeux de la Francophonie multilatérale.

**COÛT**

- Per diem et autres frais	9 368,00 \$
- Transport	2 181,77 \$
<b>Total</b>	<b>11 549,77 \$</b>